



**Légende**

ZONAGE

- UA
- UB
- UE
- UEa
- UEc
- 1AU
- 2AU
- 1AUe
- 2AUe
- A
- N
- Ne

PRESCRIPTIONS

- Mur / muret à protéger (L151-19)
- Chemins à préserver (L151-19)
- Lignes d'écoulement principales et sens d'écoulement des eaux pluviales (susceptibles d'être modifiées en fonction des éléments du PAC)
- Lisières inconstructibles de 50m autour des massifs boisés de plus de 100 ha
- Marge de recul
- ZONE NON AEDIFICANDI
- Cônes de vue à protéger (L151-19)
- Arbres remarquables à protéger (L151-19)
- Bâti remarquable à protéger (L151-19)
- Bâti remarquable à protéger (L151-19)
- EBC
- Massifs boisés de plus de 100 ha
- Patrimoine végétal à protéger (L151-19)
- Sites archéologiques connus
- Secteurs d'OAP
  - 1 Secteur entre la rue de Pontoise et la rue de la Fontaine
  - 2 Secteur entre la rue des Poiriers et la route de Boissy l'Aillierie
  - 3 Secteur de la Chaussée Puisseux et du Sud de la Briqueterie



Département du Val d'Oise  
Commune de  
**Puisseux-Pontoise**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
Documents graphiques  
**4 - Territoire**

Vu pour être annexé à la DCM d'arrêt du :	Référence : E16202	G2C Territoires 128 rue de Charenton 75012 PARIS Tel : 01.77.15.65.37	
	Echelle : 1/3 500		
Date : janvier 2018			